

# GUIDE



## REPLACEMENT DES COMPOSANTES ARCHITECTURALES DES BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Janvier 2016



 **TABLE DES MATIÈRES** 

<b>LE PATRIMOINE URBAIN... UN CACHET À PRÉSERVER</b>	<b>03</b>
<hr/>	
<b>PORTES</b>	
<hr/>	
PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE	<b>04</b>
PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET FENÊTRES LATÉRALES	<b>04-05</b>
PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE	<b>06</b>
<hr/>	
<b>FENÊTRES</b>	
<hr/>	
FENÊTRE SIMPLE À BATTANT(S) $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$ AVEC IMPOSTE	<b>07</b>
FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$	
FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$ AVEC CARREAUX ARRONDIS	
FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$ AVEC PIED-DROIT ET FENÊTRES LATÉRALES	<b>08</b>
FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$	
FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ AVEC IMPOSTE, PIED-DROIT ET FENÊTRES LATÉRALES	
FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$ AVEC PIED-DROIT	<b>09</b>
FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ AVEC IMPOSTE ET PIED-DROIT	
FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ AVEC PIED-DROIT	
<hr/>	
<b>REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX SUR LES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LES SECTEURS A ET AA</b>	<b>10</b>
<hr/>	
<b>LEXIQUE</b>	<b>11</b>
<hr/>	
<b>REMERCIEMENTS, PHOTOGRAPHIE ET COORDONNÉES</b>	<b>12</b>







## LE PATRIMOINE URBAIN... UN CACHET À PRÉSERVER

### RICHE ET DIVERSIFIÉ, LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL EST UN TÉMOIN PRÉCIEUX DE L'HISTOIRE D'UNE VILLE

Dans l'arrondissement, la rue Saint-Denis, la rue Saint-Gérard et l'avenue De Gaspé sont autant de lieux où l'on peut admirer le caractère particulier de Montréal. Ces secteurs, parmi d'autres, possèdent des immeubles et des bâtiments au cachet unique qu'il est indispensable de préserver.

Ainsi, votre propriété est située dans un secteur d'intérêt patrimonial au sens de la réglementation du zonage. Elle possède de grandes qualités architecturales et fait partie intégrante du patrimoine de l'arrondissement.

Entre autres, les portes, les fenêtres, les escaliers, les balcons et le revêtement extérieur sont des éléments essentiels qui contribuent à la qualité visuelle de votre bâtiment. Il est très important d'en conserver les caractéristiques et de les mettre en valeur, et ce, afin de maintenir l'attrait de votre quartier.

Afin de protéger la valeur de ces bâtiments, il est primordial que les propriétaires d'immeubles d'intérêt patrimonial s'informent sur le type d'autorisation nécessaire avant d'entreprendre tous travaux de rénovation.

### AVEZ-VOUS VOTRE AUTORISATION ?

Des interventions judicieuses conservent la valeur des bâtiments et assurent le maintien d'un cadre bâti de qualité. Or, tout travail de construction, d'agrandissement, de transformation ou de remplacement d'une caractéristique architecturale visible de la voie publique doit faire l'objet d'une autorisation particulière.

#### C'EST LE CAS, NOTAMMENT, POUR :

- le remplacement des balcons, des escaliers ou des garde-corps ;
- le remplacement des portes et des fenêtres ;
- le remplacement des revêtements extérieurs.

### RÉNOVER SANS COMPROMETTRE LE CACHET DE VOTRE SECTEUR

Planifier avant de passer à l'action, c'est s'assurer de la conformité des travaux envisagés afin d'éviter d'entreprendre une rénovation pouvant créer des ennuis, à vous-même, à vos voisins ou à un éventuel acheteur.

### UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

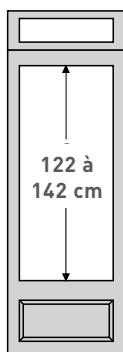
L'équipe de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans vos choix en matière de rénovation.

## RÉNOVER, C'EST AUSSI PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE !



**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE



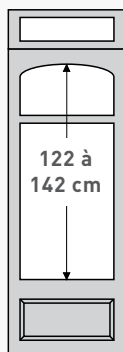
AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

Aucun

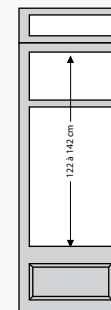


**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE

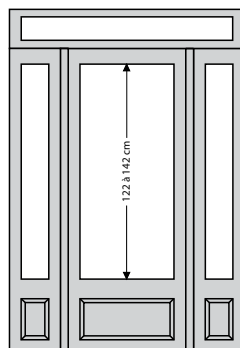


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

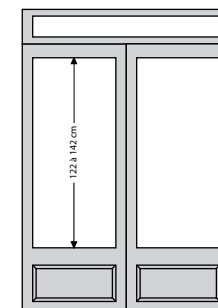
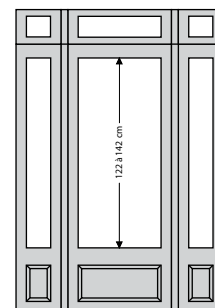


**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET FENÊTRES LATÉRALES**

MODÈLE D'ORIGINE



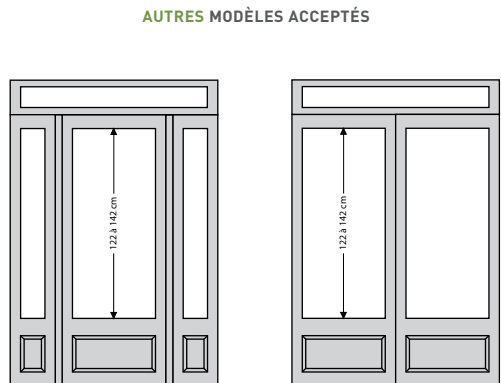
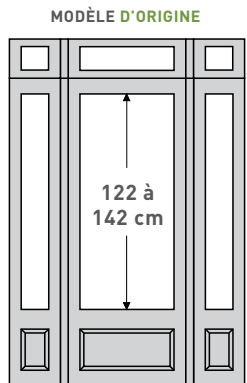
AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS



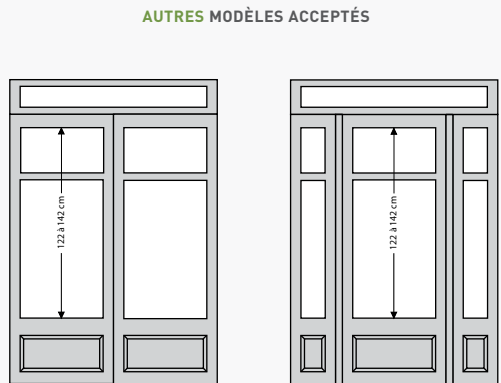
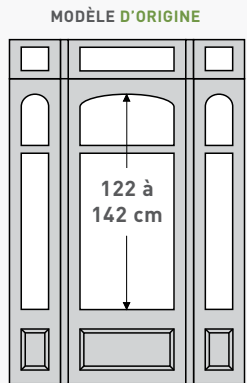




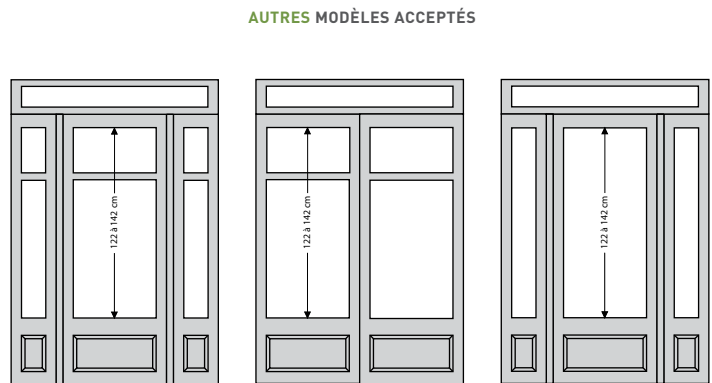
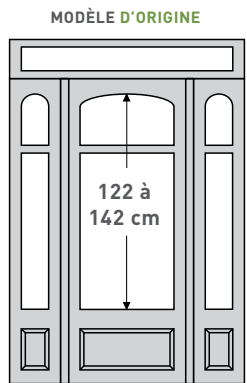
**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET FENÊTRES LATÉRALES**



**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET FENÊTRES LATÉRALES**



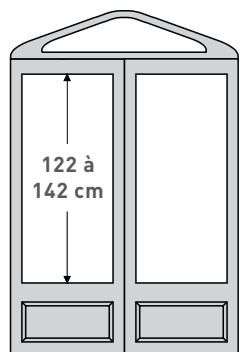
**PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET FENÊTRES LATÉRALES**





**PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE



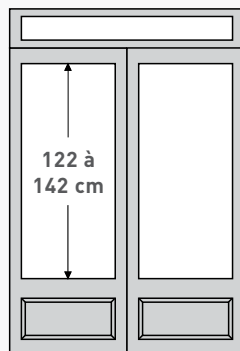
AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

Aucun

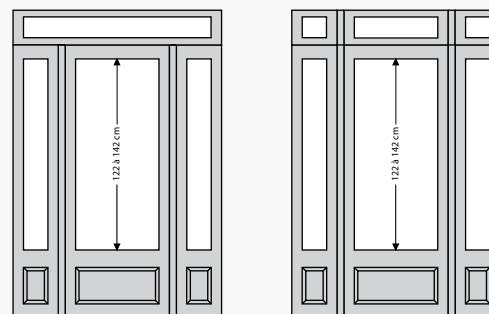


**PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE

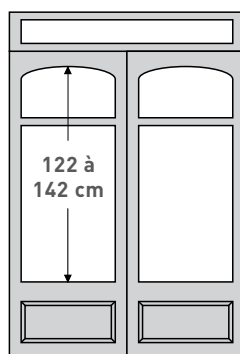


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

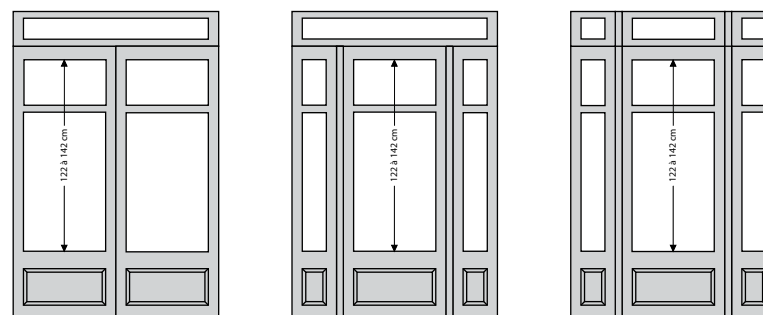


**PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE



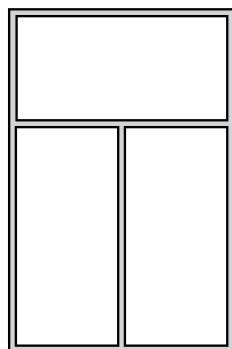
AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS



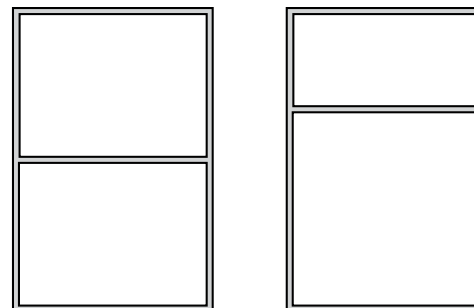


**FENÊTRE SIMPLE À BATTANT(S) 1/3 - 2/3 AVEC IMPOSTE**

MODÈLE D'ORIGINE

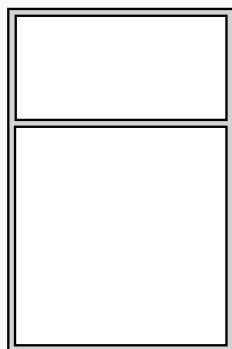


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

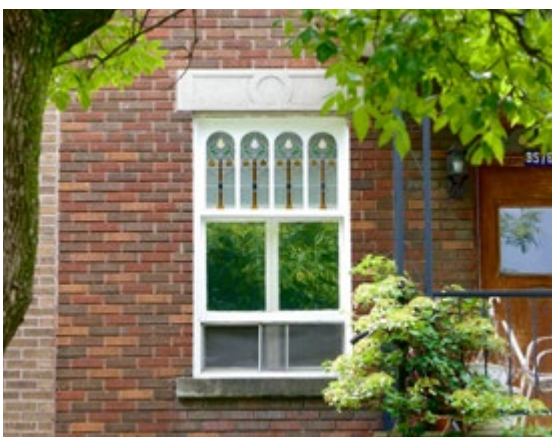
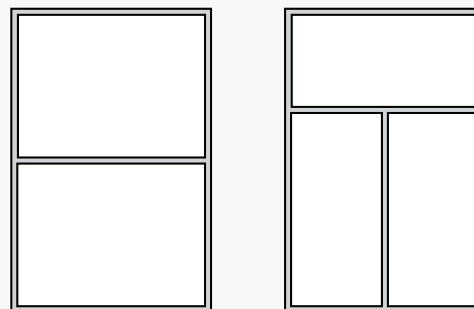


**FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE 1/3 - 2/3**

MODÈLE D'ORIGINE

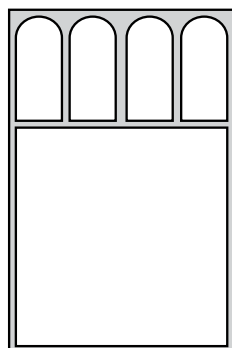


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

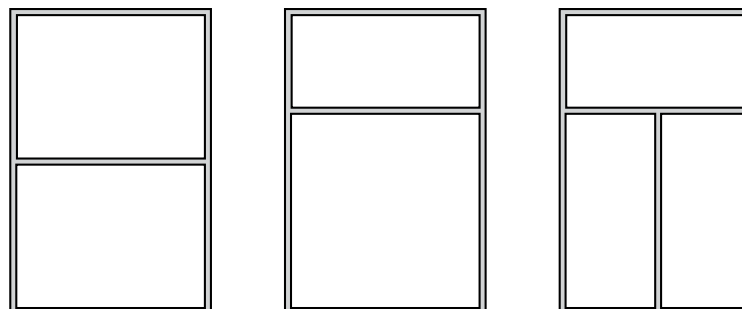


**FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE 1/3 - 2/3 AVEC CARREAUX ARRONDIS**

MODÈLE D'ORIGINE



AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

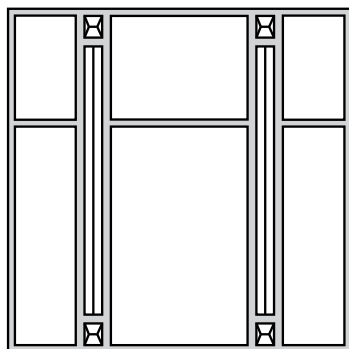




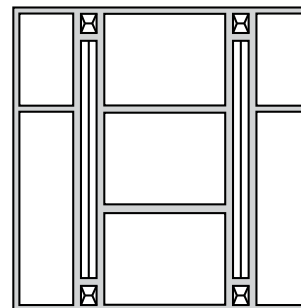


### FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE 1/3 - 2/3 AVEC PIED-DROIT ET FENÊTRES LATÉRALES

MODÈLE D'ORIGINE

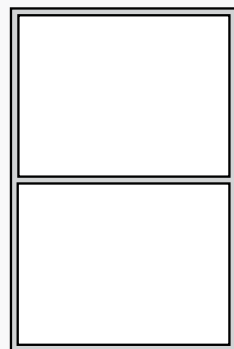


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

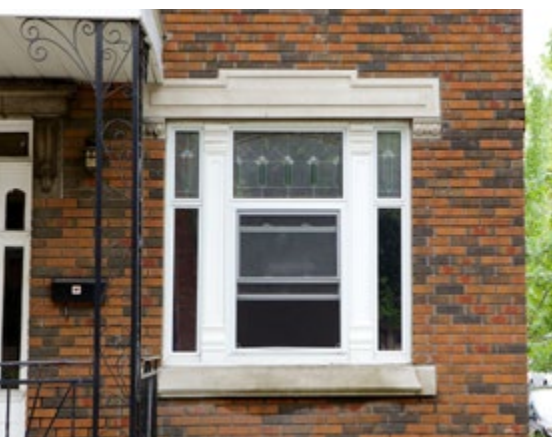
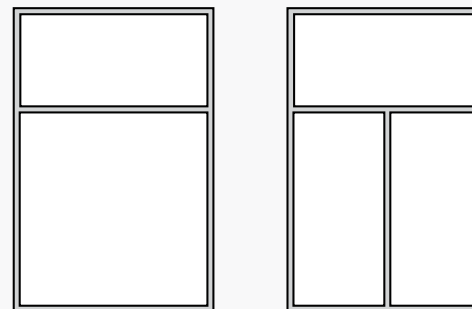


### FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE 1/2 - 1/2

MODÈLE D'ORIGINE

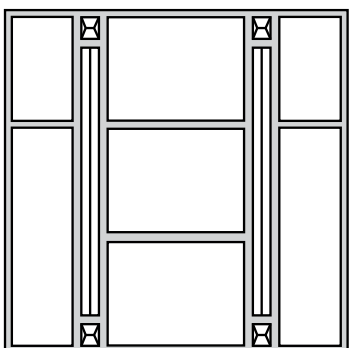


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

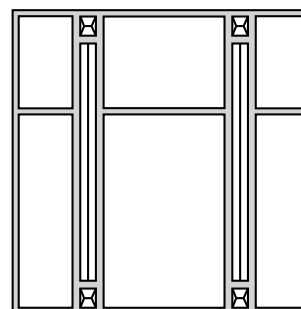


### FENÊTRE SIMPLE À GUILLOTINE 1/2 - 1/2 AVEC IMPOSTE, PIED-DROIT ET FENÊTRES LATÉRALES

MODÈLE D'ORIGINE



AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

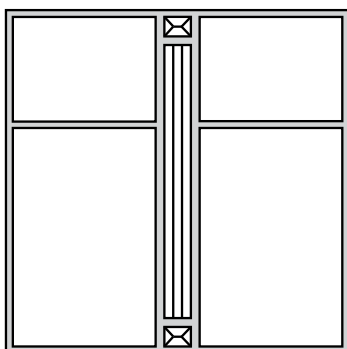




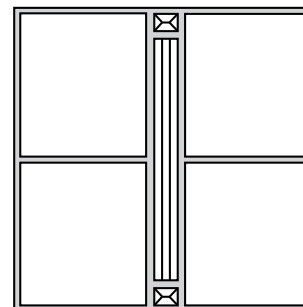


### FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE 1/3 - 2/3 AVEC PIED-DROIT

MODÈLE D'ORIGINE

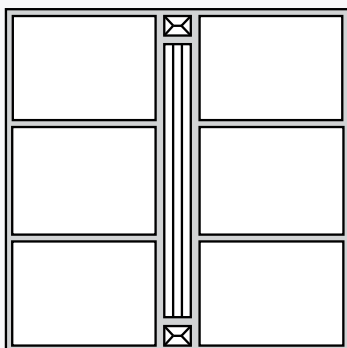


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

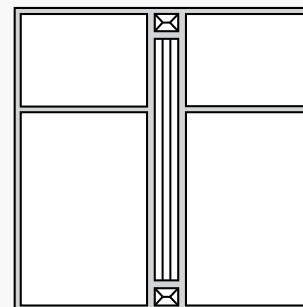


### FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE 1/2 - 1/2 AVEC IMPOSTE ET PIED-DROIT

MODÈLE D'ORIGINE

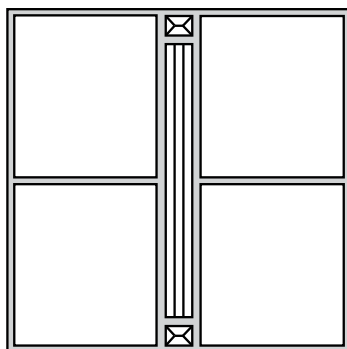


AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS

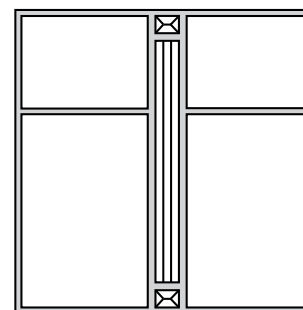


### FENÊTRE DOUBLE À GUILLOTINE 1/2 - 1/2 AVEC PIED-DROIT

MODÈLE D'ORIGINE



AUTRES MODÈLES ACCEPTÉS



## REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX SUR LES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LES SECTEURS A ET AA

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX		MAÇONNERIE DE BRIQUE AUTORISÉE	
<b>COLONNE ET GARDE-CORPS EN BOIS</b>		<b>BRIQUES</b>	
Secteur A et AA	Bois non traité	<b>Format</b>	Métrique (5,7 cm X 19 cm X 9 cm) Québec (5.7 cm X 20.3 cm X 9,5 cm)
<b>COLONNE, GARDE-CORPS, LIMON ET AUTRE ÉLÉMENT MÉTALLIQUE FAISANT PARTIE D'UNE SAILLIE</b>			Monochrome
Secteur A et AA	Acier ou fer forgé ou aluminium soudé à l'exception de l'acier galvanisé naturel	<b>Style</b>	Mouchetée Polychrome
<b>ESCALIER COURBE</b>			Corderoi
Secteur A et AA	Escalier courbe sans palier	<b>Texture</b>	Grains fins Vernissée
<b>FASCIA</b>			Beige foncé Brun foncé
Secteur A	Double fascia, bois ou aluminium	<b>Teinte</b>	Brun pâle Ocre Rouge foncé
Secteur AA	Double fascia, bois		
<b>FENÊTRE</b> Pour les bâtiments construits de 1950 à aujourd'hui		<b>JOINTS</b>	
Secteur A et AA	La fenêtre reprend la forme et les caractéristiques d'origine.	<b>Type</b>	Concave Creux
<b>MARCHES D'ESCALIER MENANT AU REZ-DE-CHAUSSÉE UNIQUEMENT</b>		<b>Teinte</b>	Gris
Secteur A et AA	Bois		
<b>MARCHES D'ESCALIER MENANT AUX ÉTAGES SUPÉRIEURS</b>		<b>DÉFINITIONS DES SECTEURS</b>	
Secteur A	Bois ou fibre de verre	<b>Secteur A</b>	Rue située dans un secteur d'intérêt patrimonial, à l'exception de la rue Saint-Denis
Secteur AA	Bois	<b>Secteur AA</b>	Rue Saint-Denis
<b>PLANCHER DU BALCON DU REZ-DE-CHAUSSÉE</b>			
Secteur A et AA	Bois embouteté		
<b>PLANCHER DU BALCON DES ÉTAGES SUPÉRIEURS</b>			
Secteur A et AA	Bois embouteté ou fibre de verre		
<b>PORTE</b> Pour les bâtiments construits avant 1950			
Secteur A	Espace vitré entre 122 cm à 142 cm de hauteur. La porte du rez-de-chaussée doit être pourvue d'une moulure de forme rectangulaire dans sa partie inférieure.		
Secteur AA	Espace vitré entre 122 cm à 142 cm de hauteur. Les portes du rez-de-chaussée et du 2 <sup>e</sup> étage doivent être pourvues d'une moulure de forme rectangulaire dans leur partie inférieure.		
<b>PORTE</b> Pour les bâtiments construits de 1950 à aujourd'hui			
Secteur A et AA	La porte reprend la forme et les caractéristiques d'origine.		
<b>SOFFITE</b>			
Secteur A	Lattes de bois ou aluminium		
Secteur AA	Lattes de bois		
<b>VITRAUX EXISTANTS</b>			
Secteur A et AA	Réinsertion des vitraux		

LEXIQUE



1	Allège	Élément horizontal en pierre ou en béton installé sous une fenêtre
2	Fascia	Bordure d'une saillie
3	Fenêtre à battant	Fenêtre pivotante
4	Fenêtre à guillotine	Fenêtre composée de deux parties coulissantes verticalement
5	Fenêtre latérale	Châssis indépendant situé sur le côté d'une porte
6	Garde-corps	Barrière de protection installée sur le côté d'un escalier ou sur le pourtour d'une saillie
7	Imposte	Châssis indépendant situé dans la partie supérieure d'une porte ou d'une fenêtre
8	Limon	Pièce d'appui dans laquelle s'incruste les marches et les contremarches d'un escalier
9	Linteau	Élément décoratif en pierre, en brique ou en béton installé au-dessus d'une baie, d'une fenêtre ou d'une porte et pouvant servir à soutenir la partie supérieure d'un mur
10	Pied-droit	Montant vertical divisant une ouverture
11	Saillie	Partie avancée sur une façade
12	Soffite	Dessous d'un ouvrage construit en saillie
13	Vitrail	Panneau formé de morceaux de verre coloré ou non constituant un élément décoratif





## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les propriétaires de l'arrondissement qui ont accepté que leurs bâtiments d'intérêt patrimonial figurent dans ce guide.

## PHOTOGRAPHIE

### Couverture :

7530-7538, avenue Casgrain  
Lauréat 2012 de l'Opération Patrimoine Montréal  
© Ville de Montréal

### Pages intérieures :

© Ville de Montréal  
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE  
VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

405, avenue Ogilvy, bureau 111  
Montréal (Québec) H3N 1M3  
514 868-3509